



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 9 mars 2017**

Le Conseil Municipal, convoqué le 2 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n° 2), M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 4), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question n° 2), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question n° 2), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Sylvie WANLIN.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 35), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 16), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 5), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 4), M. Ludovic FAGAUT, M. Philippe GONON (à compter de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 5), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Christine WERTHE.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, Mme Claudine CAULET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Pascal CURIE à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 35), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Nicolas BODIN, M. Dominique SCHAUSS à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 16), M. Rémi STHAL à Mme Anne VIGNOT, Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 5), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 4), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Philippe GONON à Mme Mina SEBBAH (à compter de la question n° 4), Mme Sophie PESEUX à Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Christine WERTHE à M. Pascal BONNET.

**OBJET :** 55 - Semaine d'éducation contre le racisme 2017 - Subvention à la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)

## **Semaine d'éducation contre le racisme 2017 Subvention à la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)**

**Rapporteur : M. VAN HELLE, Conseiller Municipal Délégué**

### **1 - Contexte et objectifs**

La journée du 21 mars a été proclamée «Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale» en 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Alors que la loi du 8 juillet 2013 a réaffirmé avec force la mission de l'école de faire acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité, il apparaît nécessaire de redonner une impulsion nationale forte aux actions éducatives menées dans le champ de la prévention du racisme et de l'antisémitisme, de la défense et de la promotion des Droits de l'Homme et des principes fondamentaux de la République.

La Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme associe l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique, dont les parents d'élèves et les personnels des établissements scolaires, les organisations étudiantes et lycéennes, ainsi que les associations complémentaires de l'éducation, en particulier celles qui concourent à la lutte contre les discriminations, la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.

La Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) et un collectif d'associations se fixent pour objectif de promouvoir la fraternité entre les hommes et combattre le racisme et l'antisémitisme dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme.

Les associations souhaitent aller à la rencontre du public et intervenir sur le malaise (islamophobie et antisémitisme principalement). Elles souhaitent informer et sensibiliser pour répondre au manque de connaissance des procédures pour la reconnaissance des droits et aux hésitations à porter plainte pour discriminations.

### **2 - Evénement du 21 mars 2017**

Des activités seront proposées pendant la semaine d'éducation contre le racisme, le mardi 21 mars 2017, de 16 h à 19 h sur la place Pasteur. Le public sera accueilli par les associations participantes avec des stands d'exposition. Un temps de prises de paroles de ces associations est également prévu.

Des concerts se dérouleront de 17 h à 19 h sur la scène mobile mise à disposition par les services techniques de la Ville de Besançon. En première partie, une prestation musicale sera proposée par un groupe de musique cambodgienne liée à l'Association des Cambodgiens de Franche-Comté (ACAFC). Il sera suivi par des musiques raï et chaabi jouées sous la direction de Mous, chanteur bisontin.

En complément à cette soirée, les associations participantes interviennent dans les collèges et lycées sur les thèmes de la citoyenneté et de la lutte contre le racisme et proposeront d'autres activités les mercredi 22 et jeudi 23 mars.

Il est proposé d'accorder une subvention de 1 300 € à la LICRA, dans le cadre de ce projet.

En cas d'accord, la somme de 1 300 € sera prélevée sur la ligne 65.020/6574.007029 CS 10068 de la Mission Lutte contre les Discriminations.

### Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 1 300 € à la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), dans le cadre de l'édition 2017 de la Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission n° 2 (1 contre), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.**

Mme ZEHAF n'a pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint suppléant,



Nicolas BODIN,  
Deuxième Adjoint.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 50

Contre : 2

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

